



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE  
L'ÉGLISE, LE 19 DÉCEMBRE 2022, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME  
MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSA.**

Sont présents : Mesdames Camille Nadeau et Mélanie Royer-Couture et messieurs Claude Leclerc, Eric Ennis, Marc Magny et Vincent Villemure.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absent avec motivation : Monsieur Stéphane Racine.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, greffier-trésorier.

Ouverture de la séance Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #22-324 Il est proposé par madame Camille Nadeau et unanimement résolu ;

Avis de convocation **Que** les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #22-325 Il est proposé par monsieur Eric Ennis et unanimement résolu ;

Adoption des prévisions budgétaires 2023 **Que** les membres du conseil municipal adoptent les prévisions budgétaires 2023, telles que lues par le greffier trésorier, monsieur Martin Leith. Elles présentent des revenus de huit millions neuf cent soixante-dix-sept mille quatre cents (8 977 400 \$) et une affectation du surplus de trois cent un mille deux cents (301 200 \$). Les dépenses de fonctionnement sont de neuf millions cent trente-trois mille (9 133 000 \$) auxquelles on diminue les autres activités financières de trois cent cinquante-six mille trois cents (356 300 \$) et s'ajoutent les affectations de cinq cent un mille neuf cents (501 900 \$), le tout équivalent au montant des revenus et affectations.

Rés. #22-326 Il est proposé par monsieur Vincent Villemure et unanimement résolu ;

Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 **Que** les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, tel que lu par le greffier trésorier, monsieur Martin Leith.

Fin de la séance Levée de la séance à 20 heures 59.

---

Mélanie Royer-Couture, mairesse

---

Martin Leith, greffier-trésorier